



Semaine des mathématiques 2018

publié le 27/01/2018

Du lundi 12 mars au dimanche 18 mars

Descriptif :

Cet article décrit les objectifs et les actions de la déclinaison académique de la semaine des mathématiques.

La **semaine nationale des mathématiques**, qui devient maintenant un rendez-vous attendu du mois de mars, sera lancée le **lundi 12 mars 2018** et se déroulera jusqu'au **dimanche 18 mars 2018**.

Cet événement s'inscrit tous les ans dans un thème principal. Pour cette édition, il s'agira de « **mathématiques et mouvement** ».

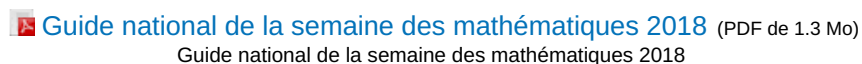


Affiche de la semaine des mathématiques 2018

Les actions mises en œuvre pendant la semaine des mathématiques doivent viser à donner aux écoliers, collégiens, lycéens, à leurs parents et au grand public, une **image actuelle, vivante et attractive** des mathématiques

dépassant les visions trop abstraites ou désincarnées qu'ils peuvent en avoir.

Le Guide National 2018 publié à cet effet propose de nombreuses ressources et idées sur le thème, afin d'alimenter la réflexion des acteurs de cette semaine thématique.



Au cours de cette semaine, il s'agira encore, d'une part de valoriser les actions qui existent déjà dans les établissements et les écoles (olympiades, rallye, clubs, ateliers, etc.), et d'autre part de proposer dans la mesure du possible des actions spécifiques destinées à un large public et d'en assurer une forte visibilité médiatique au niveau local, tout en veillant à ce que ces actions soient adaptées au public ciblé.

À titre d'exemples, ces actions spécifiques pourraient consister :

- à proposer chaque jour de cette semaine une énigme mathématique à résoudre qui aboutirait à une remise de prix en fin de semaine. Des énigmes seront publiées sur le site disciplinaire académique ainsi que sur le fil « twitter » de l'académie de Poitiers ; les professeurs pourront les utiliser s'ils le souhaitent ;
- à organiser des ateliers de jeux mathématiques lors des pauses méridiennes ;
- à faire intervenir dans les établissements des hommes et des femmes ayant suivi des études scientifiques et exerçant un métier lié aux mathématiques ;
- à organiser la tenue de conférences de chercheurs ou de scientifiques qui présenteraient sous forme accessible la contribution des mathématiques à leurs domaines de recherche ou des grands moments de l'histoire des mathématiques (à ce sujet, on rappellera l'existence du dispositif académique « [Les sciences s'invitent ..., Demandez votre conférence ...](#) »  ;
- à mettre en lumière un projet mené avec les sciences ou la technologie ;
- ...

Vous trouverez ci-dessous les dates des principales manifestations académiques :

- des **énigmes en vidéos** proposées sur la partie mathématique du site académique et sur le fil « twitter » de l'académie de Poitiers toute la semaine. Ces énigmes pourront être utilisées pour organiser éventuellement un concours dans son établissement ;
- le **rallye mathématique** organisé par la régionale APMEP du Poitou-Charentes le mardi 13 mars ;
- la clôture du **concours de calcul mental** à l'espace-MENDÈS-France le mercredi 14 mars ;
 - épreuve grand public à 15 h ;
 - remise des prix du concours académique de calcul mental à 16 h ;
- les **olympiades de mathématiques** le mercredi 14 mars ;
- le **concours kangourou** des mathématiques le jeudi 15 mars ;
- le **concours C0d1ngUP** organisé par l'université de Poitiers le samedi 24 mars ;
- le **congrès MATH.en.JEANS** organisé à l'université de Poitiers du vendredi 23 au dimanche 25 mars.

Afin de diffuser les pratiques au niveau académique, nous vous demandons de faire remonter les **actions locales** prévues auprès de l'inspection pédagogique régionale (sebastien.peyrot@ac-poitiers.fr) qui, au travers du site académique et du service de communication du rectorat contribuera à les valoriser et leur offrir davantage de visibilité.

D'autre part, le désormais traditionnel **concours académique de calcul mental** en ligne est reconduit cette année. Les épreuves abordables sont conçues de telle façon que les questions soient progressives ; elles doivent permettre aux élèves d'obtenir des réussites significatives. Le concours qui réunit les classes élémentaires, les collèges et les lycées, est organisé pour le secondaire en trois catégories (cycle 3, cycle 4, lycée). Des concours seront également organisés cette année pour la voie professionnelle.

Comme l'an passé, des récompenses seront offertes aux trois premiers de chaque niveau de classe. Le cahier des charges ainsi que les procédures d'inscription vous seront transmis très bientôt.

Le calendrier prévu cette année pour les collèges et les lycées est le suivant :

- du 20 novembre 2017 au 26 janvier 2018 : inscription sur la plate-forme et accès aux épreuves d'entraînement ;
 - les 1er et 2 février 2018 : passation du concours de 6ème et passation du concours de CAP / Brevet des métiers d'arts ;
 - les 5 et 6 février 2018 : passation du concours de 5ème / 4ème / 3ème et passation du concours de 3ème prépa pro / 2nde professionnelle ;
 - les 8 et 9 février 2018 : passation du concours de 2nde / 1ère / Terminale et passation du concours de 1ère professionnelle / Terminale professionnelle
- La **remise académique des prix** aura lieu à l'espace Mendès-france à Poitiers le mercredi 14 mars après midi.

[Lien pour accéder à la plateforme du concours de calcul mental](#) ↗

Par ailleurs, une autre action d'ampleur que nous avons intitulée « **Enigmathum** » est lancée cette année. Il s'agit de faire réaliser par les élèves, sous la conduite des professeurs volontaires, des **vidéos courtes** mettant en scène des **problèmes** ou des **énigmes mathématiques** de tous niveaux. Le cahier des charges vous sera livré très bientôt. Une « banque » d'énigmes sera ainsi constituée pour être utilisée pendant la semaine des mathématiques. Un jury académique en sélectionnera certaines afin qu'elles soient publiées sur le site académique et sur le fil « twitter » de l'académie de Poitiers.

Le calendrier prévu pour cette action est le suivant :

- du 20 novembre 2017 au 2 mars 2018 : réalisation des vidéos et envoi de ces dernières au jury académique ;
- du 3 mars 2018 au 9 mars 2018 : examen des vidéos par le jury académique ;
- pendant la semaine des mathématiques : transmission de la « banque » d'énigmes dans les établissements et publication de certaines d'entre elles sur le site académique et sur le fil « [twitter](#) » de l'académie de Poitiers.

Nous vous remercions à l'avance de ce qu'il vous sera possible de mettre en œuvre afin que cette semaine contribue à donner une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques.

Sachant pouvoir compter sur votre collaboration efficace, nous restons à votre disposition pour tout soutien ou précision que vous jugeriez nécessaire.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.